

Avis 09-A-40 du 26 juin 2009

relatif à un accord dérogatoire aux délais de paiement dans le secteur des articles de sport

Posted on: 08 juillet 2009 | Secteur :

DISTRIBUTION

Présentation de l'avis

Informations sur l'avis

Origine de la saisine

Ministre de l'Economie, de l'industrie et de l'emploi

Dispositif(s)

se référer à l'avis

Entreprise(s) concernée(s)

Fédération Professionnelle des Entreprises du Sport et des Loisirs (FPS), Fédération Française des Industries du Sport et des Loisirs (FIFAS), Conseil National des Professions du Cycle (CNPC-Tous à vélo), Eurosima

Lire

le texte intégral de l'avis

213,82 Ko